

Poursuites d'études après un DUT

Après l'obtention d'un DUT quasiment tous les étudiants poursuivent leurs études : 80 % dans la continuité du DUT et 8 % après une brève interruption. Immédiatement après leur DUT, plus de la moitié s'inscrivent en licence, qu'elle soit professionnelle (31 %) ou générale (24 %) et plus d'un quart intègrent un cursus de grande école. Hormis les étudiants optant pour une licence professionnelle, la plupart des étudiants s'engagent pour des études longues, avec un titre de niveau I pour objectif.

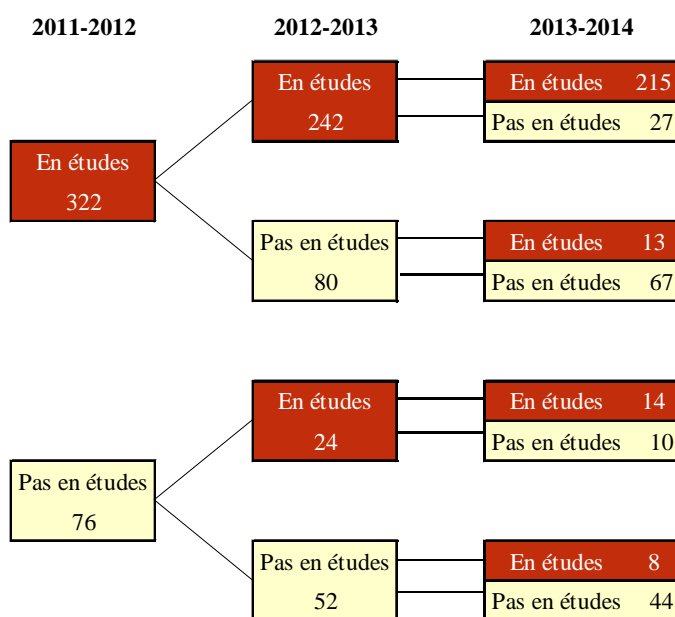
Plus de 80 % des diplômés de DUT continuent leurs études

Immédiatement après l'obtention de leur DUT en 2011, 81 % des diplômés de l'UPEM ont poursuivi leurs études. De plus, 8 % des diplômés ont repris leur parcours de formation après une ou deux années d'interruption, soit 42 % des étudiants n'ayant pas suivi de formation en 2011-2012. Parmi eux, une minorité a occupé un emploi avant de reprendre leurs études (9 sur 32). L'enquête ne permet pas d'établir si ces étudiants ont effectué des démarches de recherche d'emploi ou non, ni de quand date la volonté de poursuite d'études : projet datant de l'époque du DUT, mais n'ayant pu aboutir ou désir émergeant face à la réalité du marché de l'emploi ?

Au total, seuls 11 % des diplômés interrompent durablement leurs études après la validation de leur DUT. Les diplômés arrêtant leurs études durablement (au moins trois ans) se distinguent par leur cursus scolaire et universitaire : les bacheliers non généraux ont moins poursuivi leurs études que les bacheliers généraux (17 % contre 8 %). De plus, les bacheliers ayant pris du retard dans leurs cursus sont moins enclins à prolonger leur parcours de formation, que le retard soit cumulé avant l'obtention du bac (16 % des étudiants ayant obtenu leur bac en retard ne se sont pas inscrits après leur DUT contre 7 % des bacheliers diplômés sans retard) ou entre le bac et l'obtention du DUT (19 % contre 6 % n'ont pas poursuivi d'études). En conséquence, les diplômés de DUT arrêtant leurs études sont en moyenne plus âgés.

Les étudiants ayant validé leur DUT sous le régime de l'apprentissage arrêtent plus souvent leurs études (16 % contre 9 % des étudiants de formation initiale « classique »). Toutefois, les bacheliers non généraux, ayant acquis un retard avant le bac et/ou entre le bac et l'obtention du DUT étaient plus souvent apprentis. Aussi, il est difficile de déterminer ce qui influence le plus l'arrêt des études : le régime d'études pendant le DUT ou le cursus avant d'obtenir le diplôme ?

Parcours de formation des diplômés de DUT 2011



Source : Parcours après un DUT 2011, UPEM, 2014

Un tiers poursuit en licence professionnelle

Près d'un tiers des diplômés de DUT prolongent leur formation par une licence professionnelle, à l'UPEM pour une grande majorité : seuls 30 % changent d'établissement, tout en restant néanmoins en Ile-de-France. Plus des trois quarts étudient en alternance : 66 % se sont inscrits en licence professionnelle sous le régime de l'apprentissage et 11 % en contrat de professionnalisation. Toutefois, les étudiants apprentis pendant le DUT continuent en alternance plus fréquemment que les autres étudiants (85 % contre 69 %).

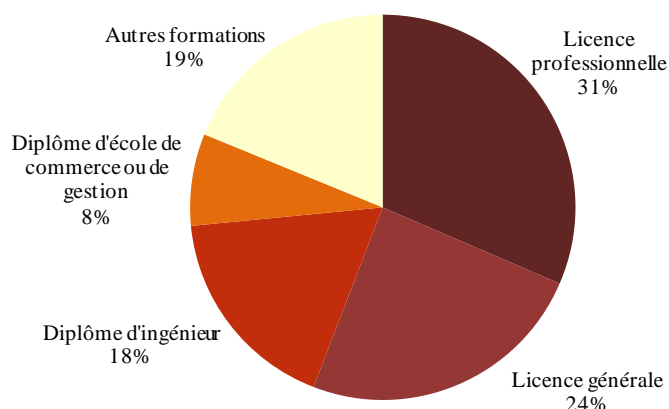
Un peu moins d'un quart des diplômés poursuivent en licence générale, à l'UPEM pour moins de la moitié. En effet, plus d'un étudiant sur cinq se forme à l'étranger, en particulier en Angleterre ou en Ecosse. L'expérience britannique intéresse surtout les diplômés

Les reprises d'études

La moitié des étudiants reprenant leurs études après une ou deux années d'interruption s'inscrivent en licence professionnelle (contre un tiers des étudiants au parcours continu).

Au total, 32 % des diplômés ont complété leur formation par une licence professionnelle.

Formation suivie après un DUT



Source : Parcours après un DUT 2011, UPEM, 2014

de DUT Techniques de commercialisation et Gestion des entreprises et des administrations.

Après l'obtention de leur DUT, un quart des étudiants intègre un cursus de grande école : 18 % préparent un diplôme d'ingénieur (pour moitié en université) et 8 % un diplôme d'école de commerce. Un peu moins d'un diplômé sur cinq prépare une formation d'école spécialisée, dans des domaines aussi variés que la communication, l'informatique et le multimédia, les ressources humaines, le management... 20 % d'entre eux sont inscrits à un niveau inférieur à bac + 3.

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours de formation après l'obtention d'un DUT en 2011 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Parmi les 535 diplômés :

- 41 étudiants (soit 8 % des diplômés) se sont inscrits années trois années consécutives à l'UPEM. Leur parcours a pu être reconstitué à partir des informations contenues dans Apogée, base de données administratives et pédagogiques de l'Université.
- 494 étudiants ont été contactés pour compléter un questionnaire sur leur parcours et leur insertion professionnelle. 357 personnes ont participé à l'enquête : 89 % par téléphone et 11 % en ligne. Au total, le taux de réponse à l'enquête s'élève à 72 %. Les caractéristiques sociodémographiques des non répondants ne différant pas significativement de celles des répondants, les résultats de l'enquête peuvent être étendus à l'ensemble de la population.

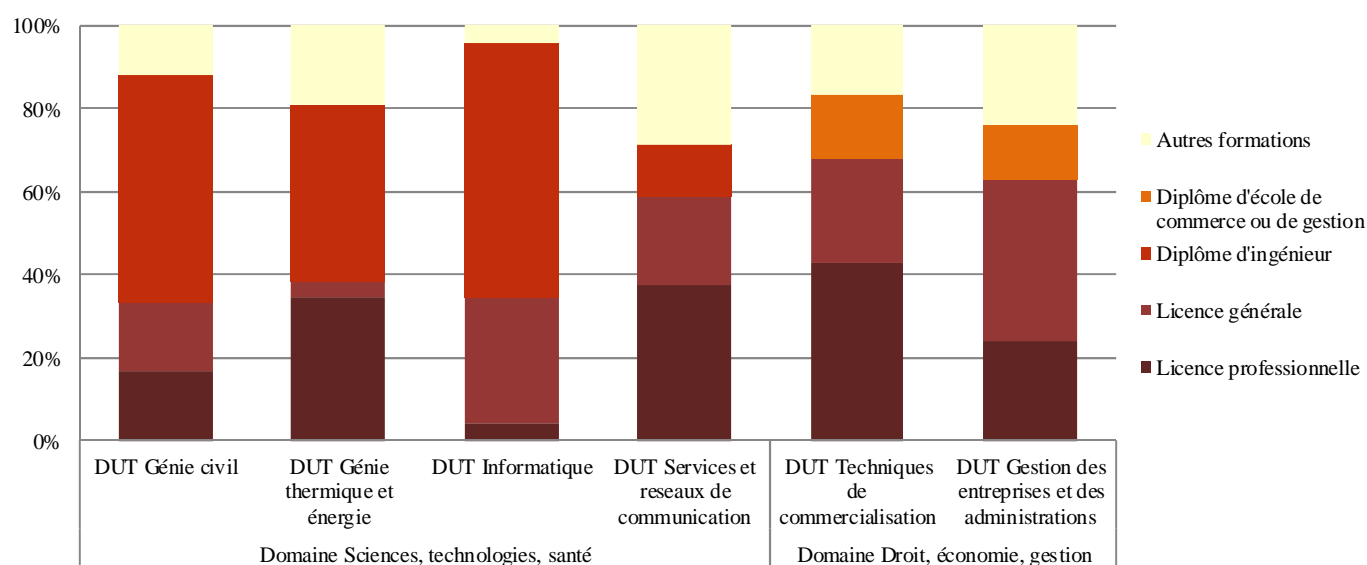
Finalement, le parcours de 74 % des diplômés de DUT a pu être retracé.

Des poursuites d'études ciblées en fonction du DUT

Après les DUT Génie civil, Génie thermique et énergie et Informatique la moitié des diplômés poursuivent en diplôme d'ingénieur et un peu plus d'un tiers en licence (19 % en licence professionnelle et 15 % en licence générale). Bien que le DUT Services et réseaux de communication relève également du domaine Sciences, technologies, santé, les poursuites d'études de ses diplômés sont plus proches de celles des diplômés de Gestion des entreprises et des administrations et DUT Techniques de commercialisation : majorité de poursuites d'études en licence. Il s'agit prioritairement de licences professionnelles pour les diplômés de Services et réseaux de communication et de Techniques de commercialisation tandis que les diplômés de Gestion des entreprises et des administrations privilégient les licences générales.

Quelle que soit l'orientation choisie après le DUT, les étudiants valident leur année de formation (91 % de réussite).

Orientation après un DUT



Source : Parcours après un DUT 2011, UPEM, 2014

Des études longues après un DUT

Quand ils ont fait le choix de poursuivre leurs études immédiatement après leur DUT, les deux tiers des étudiants s'inscrivent trois années universitaires consécutives et parmi eux, la grande majorité sont en position de valider un diplôme de niveau bac + 5 à la fin de l'année universitaire 2013-2014.

En effet, un tiers des titulaires de DUT s'inscrivent dans un titre de niveau I (c'est-à-dire diplômant à bac + 5). Il s'agit des étudiants s'engageant dans des formations d'ingénieur et des diplômes d'école commerce mais également quasiment un étudiant sur deux ayant opté pour des formations d'écoles spécialisées. Dans ce type de formation, peu d'étudiants interrompent leurs études (8 %). Et trois ans après l'obtention de leur DUT, quasiment tous (94 %) sont effectivement inscrits à un niveau bac + 5.

Les deux tiers se sont inscrits dans une formation diplômant avant un bac + 5 (licence générale ou professionnelle pour la plupart d'entre eux). Plus de la moitié d'entre eux poursuivent leurs études trois années consécutives. Les étudiants engagés dans une licence professionnelle sont moins nombreux à prolonger leurs parcours de formation par deux années supplémentaires (36 % contre 69 %) ; en effet, 59 % arrêtent leurs études après cette année d'études. Et parmi les inscrits trois années, plus de 70 % sont inscrits à un niveau bac + 5.

Parcours de formation des diplômés de DUT selon l'orientation choisie en 2011-2012

	Effectifs	Inscrits 3 années consécutives		Dont inscrits en bac + 5	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Formation conduisant à un titre de niveau I	106	98	92%	92	94%
Autres formations	215	115	53%	82	71%
<i>Dont Licence générale</i>	79	57	72%	38	67%
<i>Dont Licence professionnelle</i>	102	37	36%	31	Ns
Total	321	213	66%	174	82%

Source : Parcours après un DUT 2011, UPEM, 2014

Des parcours linéaires après un DUT

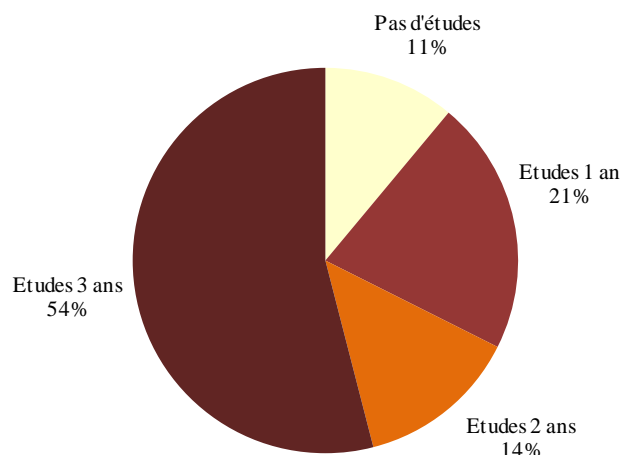
Après l'obtention de leur DUT, la grande majorité des diplômés (83 %) connaissent des parcours très linéaires. Ainsi, 54 % se sont inscrits trois années consécutives dans une formation et 82 % d'entre eux sont inscrits à un niveau bac + 5 en 2013-2014. Les autres étudiants sont quasiment tous inscrits à bac + 4, leur parcours ayant été entravé par un échec aux examens.

Certains étudiants (18 %) ont prolongé leurs études après leur DUT pendant une ou deux années pour obtenir un diplôme supérieur : essentiellement une licence professionnelle (73 % d'entre eux) et secondairement une licence générale (17 %).

Enfin, 11 % des diplômés de DUT ne se sont inscrits dans aucune formation depuis l'obtention de leur diplôme.

En revanche, 17 % des diplômés de DUT connaissent des parcours tourmentés, faits d'interruption et reprises d'études (11 %) ou d'études continues non sanctionnées par un diplôme (3 %). Enfin, 11 étudiants (3 % des diplômés) bien qu'ayant validé un diplôme de niveau bac + 3, ont poursuivi leurs études une année supplémentaire, sans succès.

Durée des poursuites d'études après un DUT



Source : *Parcours après un DUT 2011, UPEM, 2014*

Quelle insertion avec un DUT ?

Les étudiants abordant le marché de l'emploi avec leur seul DUT à faire valoir sont peu nombreux : 44 personnes ayant interrompu leurs études immédiatement après l'obtention du DUT et 12 personnes à la suite d'études ne leur ayant pas permis l'acquisition de nouveau diplôme. La faiblesse des effectifs n'autorise pas une analyse fine de leur insertion professionnelle. Près de six diplômés sur dix ont eu un accès à l'emploi en moins de 3 mois. Trente mois après l'obtention de leur DUT, un quart des actifs sont à la recherche d'un emploi. Parmi les diplômés en emploi, les trois quarts ont signé des CDI. Quasiment tous travaillent à temps complet et les deux tiers occupent des emplois relevant de la catégorie des professions intermédiaires (selon la nomenclature des PCS de l'INSEE) et un quart relèvent de la catégorie des employés. Ils perçoivent en moyenne un salaire net mensuel s'élevant à 1 688 euros.

Dans un contexte de crise économique sévère, les conditions d'emploi des diplômés sont relativement stables par rapport aux promotions précédentes, si ce n'est le salaire moyen en baisse (- 128 euros) et le taux de chômage en sensible augmentation (+ 13 points). Encore que ces résultats sont à considérer avec prudence, eu égard aux effectifs concernés.

Pour aller plus loin

COQUARD Audrey, LE NIR Michel, SPINNATO Mickaël
Le devenir des diplômés de DUT – neuvième enquête nationale
ADIUT, mai 2012.

GAUTIER Cécile
Diplômés 2010 de DUT : quelles poursuites d'études ?
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°126, juin 2013.

MAETZ Isabelle
L'insertion professionnelle des diplômés de l'université
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Note d'information n°12.06, juin 2012